

# Lyssoises, Lyssois, VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

Nous vous invitons à vous exprimer.  
Merci de prendre quelques minutes pour  
répondre à ce questionnaire.  
Donnez-nous votre avis, faites-nous connaître  
vos priorités pour la ville de Lys-lez-Lannoy.

## MIEUX VOUS CONNAITRE

### 1. Dans quel quartier habitez-vous ?

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Bon Poste            | <input type="checkbox"/> Centre         |
| <input type="checkbox"/> Cohem-Vert Pré       | <input type="checkbox"/> Fresnoy        |
| <input type="checkbox"/> Jules Guesde-Justice | <input type="checkbox"/> Je ne sais pas |

### 2. Quel âge avez-vous ?

- |  |                                    |
|--|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Moins de 18 ans | <input type="checkbox"/> 18-25 ans |
| <input type="checkbox"/> 26-35 ans       | <input type="checkbox"/> 36-45 ans |
| <input type="checkbox"/> 46-55 ans       | <input type="checkbox"/> 56-65 ans |
| <input type="checkbox"/> + de 66 ans     |                                    |

### 3. Quelle est votre catégorie socioprofessionnelle ?

- Artisan, commerçant et chef d'entreprise
- Cadre
- Profession intermédiaire
- Employé
- Ouvrier
- Retraité
- Etudiant
- Sans activité professionnelle



## Chers lyssois, chères lyssoises,

**A**VEC l'équipe municipale, nous vous avons proposé un programme. A ce jour, nous avons atteint de nombreux objectifs. Mais le contexte de mars 2020 est déjà loin.

Vous le savez, nous traversons une période compliquée marquée par une crise énergétique majeure, des tensions internationales et une inflation généralisée.

Ce contexte financier touche aussi les mairies et nécessite de faire des choix, voire de renoncer à certaines habitudes.

La hausse des prix des produits alimentaires, des matières premières et de l'énergie ont diminué nos marges de manœuvre : notre Ville passe d'une épargne nette de 880 000 euros à 110 000 euros ! La situation est inédite.

Je sollicite donc votre avis et vos attentes quant à la gestion de la commune : nous partons du principe, avec l'équipe Municipale, que nous ne devrions pas augmenter les impôts, comme nous nous étions engagés en mars 2020.

Au-delà de cette question fiscale, il me semble important de connaître votre avis sur les priorités de notre commune.

**Les résultats de cette consultation vous seront communiqués lors du Conseil Municipal du mois de septembre.**

J'espère que vous serez nombreux à répondre à ce questionnaire.

---

**Charles-Alexandre PROKOPOWICZ**  
Maire de Lys-lez-Lannoy  
Conseiller Métropolitain



#### 4. Combien de personnes composent votre foyer ? (vous inclus)

- 1  2  3  4  5  + de 5 personnes

#### 5. Si des enfants occupent votre foyer, quel âge ont-ils ?

- Moins de 3 ans  De 3 à 11 ans  De 12 à 18 ans  Plus de 18 ans

#### 6. Depuis combien de temps vivez-vous à Lys-lez-Lannoy ?

- Moins de 5 ans  Entre 5 et 10 ans  Plus de 10 ans

## LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DE LA VILLE

#### 7. Parmi les thèmes ci-dessous, quels sont pour vous les plus importants ? (4 choix maximum)

- Transport/mobilité  École/restauration municipale  Petite enfance/ jeunesse/accueils de loisirs  
 Sécurité  Seniors  Aide sociale  Animation/événements  Santé/prévention  
 Sport/culture  Développement durable  Vie économique (commerce, emploi)  
 Aménagement urbain/cadre de vie  Vie associative  Accessibilité/handicap

## LES PISTES D'EFFORTS

Pour information, augmenter le taux communal\* de la taxe foncière permet d'accroître les recettes de la ville.

Un point d'impôt = une recette de 58 477€

À ce jour, le taux communal n'a pas été augmenté depuis le début du mandat.

#### 8. Êtes-vous plutôt favorable :

- à une augmentation contenue de la part communale de la taxe foncière

ou

- à une diminution des actions menées par la ville

\* différent du taux de l'Etat.

## 9. Donnez votre avis sur l'importance des actions et manifestations organisées par la ville citée ci-dessous

		Très important	Important	Peu important	Ne se prononce pas
Le Salon de la gourmandise					
Les city stades et équipements sportifs					
L'école municipale de musique					
Les banquets des anciens ( <i>au printemps et en automne</i> )					
Les illuminations de Noël					
Les animations au Marché des 2 villes					
Les défilés ( <i>carnaval des 2 villes, les allumeurs</i> )					
La restauration municipale bio et locale					
Le 14 juillet	la partie artistes/spectacle				
	le feu d'artifice				
Les aides sociales ( <i>aide au permis de conduire, études, séjours de vacance...</i> )					
La bibliothèque municipale					
Le Printemps des arts					
Les actions menées en intercommunalité					
L'évènementiel ( <i>Lys Comix, Festiv'été, la chasse aux oeufs, Halloween, les animations de Noël</i> )					
La piscine des 3 villes					
Les navettes pour les courses des seniors					
La cérémonie des voeux aux forces vives					
Le développement de la vidéosurveillance					
Le Pass Culture					
Les spectacles pour la petite enfance ( <i>11 heures pétantes !</i> )					
Le jumelage avec la ville de Lotte en Allemagne					
La participation à la vie associative					
Les actions de solidarité ( <i>soirée disco au profit du Téléthon, octobre rose...</i> )					
Le fleurissement de la ville					

**10. Au regard du contexte actuel, pour quelle(s) proposition(s) ci-dessous êtes-vous le plus favorable ?**  
(2 réponses maximum)

- Augmentation automatique des tarifs pour les non Lysois
- Augmentation des tarifs de l'école de musique
- Augmentation des tarifs des accueils de loisirs et de la garderie
- Augmentation des tarifs de la restauration municipale

**11. Êtes-vous favorable à ce que la ville adapte davantage les subventions associatives au nombre d'adhérents lysois ?**

- Oui       Non

## POUR ALLER PLUS LOIN

---

**12. Êtes-vous favorable à l'installation de trottinettes électriques dans la commune ?**

- Oui       Non       Ne se prononce pas

**13. Êtes-vous favorable à ce que la ville investisse davantage dans les énergies renouvelables et l'isolation des bâtiments municipaux à condition de repousser certains investissements ?**

- Oui       Non       Ne se prononce pas

---

### Où et quand déposer le questionnaire ?

Détachez ce feuillet. Vous pouvez le déposer **jusqu'au 31 mai 2023** dans l'une des urnes située en Mairie, au Béguinage et à la bibliothèque municipale ou dans la boîte aux lettres de la Mairie, du Comité de quartier du Bon Poste (rue des Frères Delreux), du Comité de quartier du Fresnoy "Xavier Watteau" (rue du Fresnoy)

**ou**

Scannez le QR code ci-contre et rendez vous sur le site internet de la ville :  
[www.lyslezlannoy.fr](http://www.lyslezlannoy.fr)

Vous pouvez remplir le questionnaire en ligne et l'envoyer par mail :  
[contact@mairie-lyslezlannoy.com](mailto:contact@mairie-lyslezlannoy.com)  
ou l'imprimer et le remettre dans une des urnes ou des boîtes aux lettres.

### Les résultats

Les résultats seront communiqués au Conseil Municipal du 27 septembre, publiés dans le Lys infos de fin d'année et sur le site de la ville dès septembre.

**Merci d'avoir pris le temps de remplir ce questionnaire.**



SCANNEZ MOI !

